

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1) RESERVATION EMPLACEMENT.

La réservation d'un emplacement ne devient effective :

- Qu'après la réception du contrat de réservation dûment rempli.
- Et accompagné d'un acompte correspondant à 50 % du montant total du séjour, dans un délai de 7 jours maximum.

Après acceptation de la réservation du séjour par la direction du camping (selon les disponibilités), une confirmation de réservation sera retournée au client (E-mail ou courrier).

Le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat et indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Pour un emplacement, le solde du séjour est payable à l'arrivée et aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.

L'emplacement est strictement personnel et ne pourra en aucun cas, servir à d'autres personnes pour de la sous-location.

2) RESERVATION EMPLACEMENT A DUREE DETERMINEE.

La réservation d'un emplacement à durée déterminée ne devient effective, qu'après la réception du contrat de location, avec prix forfaitaire, dûment rempli.

3) ANNULATION.

Pour toute annulation par message écrit uniquement (en lettre recommandée avec A.R.), parvenue 30 jours avant la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation, le solde ne sera pas facturé au client, mais il sera retenu 15 euros de frais d'annulation. Après cette date, le client sera redevable du solde.

4) RETARD.

En l'absence de message écrit justifiant un retard, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation (tout emplacement doit être occupé avant 20 heures le jour de l'arrivée), la somme versée reste acquise au camping et le solde sera facturé au client.

5) ACCUEIL DU CLIENT.

A l'arrivée du client, il sera demandé :

- Une pièce d'identité ou passeport ou carte de camping.

6) ARRIVEE ET DEPART.

Les emplacements sont comptés de midi à midi avec des arrivées et des départs tous les jours de la semaine.

7) REGLEMENT INTERIEUR.

Tous les campeurs sont tenus de respecter le règlement intérieur sous peine d'être expulsé par la direction du camping, sans aucun remboursement du montant du séjour.

8) ANIMAUX DOMESTIQUES.

Les animaux domestiques sont admis sur le terrain de camping, sauf races dangereuses, sous réserve de leurs vaccinations à jour. Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent en aucun cas être laissés seuls. Leurs propriétaires seront chargés d'éliminer les salissures qu'ils pourraient occasionner.

9) ASSURANCE.

Il appartient au client de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, catastrophes naturelles...ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client.

Le client accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, végétations...)

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES A L'ARRIVEE : Espèces, Chèques bancaires sur présentation d'une pièce d'identité et Chèques vacances (ANCV).

Sous réserve explicite des modifications et des fautes d'impression des données, des tarifs et des arrangements.